

Bonjour à tous,

Vous avez été admis.e dans un **Master 2 à la Faculté de Médecine/Pharmacie de l'Université Grenoble Alpes**.

Pour les étudiants.es **n'ayant pas encore confirmé** leur venue sur l'application Ecandidat, vous avez jusqu'au **10 juillet inclus** pour le faire. Passé ce délai, vous serez considéré.e comme vous étant désisté.e.

Pour les étudiants.es **ayant confirmé leur venue**, merci de remplir le dossier d'inscription joint + la demande d'exonération des frais d'inscription (pour les étudiants extra-communautaires et si cela n'a pas déjà été fait) et me les renvoyer ainsi que les pièces justificatives demandées.

Les inscriptions se déroulent en 3 étapes :

I. Première étape :

Contactez notre ingénieur conseil afin d'obtenir votre autorisation d'inscription (ingenieur-conseil-fc-sante@univ-grenoble-alpes.fr) si cela n'est pas déjà fait

II. Deuxième étape :

Faire les démarches concernant la **Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)** en vous connectant sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Lorsque vous vous serez acquitté.e de cette contribution d'un montant de **105 €**, un **code** vous sera donné. Il faudra le donner au moment de votre inscription administrative, sans ce code vous ne pourrez pas vous inscrire. Il faudra également fournir l'attestation de paiement. Dans le cadre d'un financement, vous serez potentiellement exonéré.e de ces frais (cela sera notifié sur votre autorisation d'inscription)

III. Troisième étape : votre inscription administrative (vous munir d'un moyen de **paiement CB à privilégier** ou chèque) :

- **Les inscriptions se feront au bureau 30, au rdc de l'IFPS (175 Av. Centrale, 38400 Saint-Martin-d'Hères) à partir du 25 août 2026**
- **Entre les plages horaires suivantes -> 13h00-16h30**

Nous vous invitons à bien regarder votre emploi du temps (cf lien ci-dessous et ouvrir le menu déroulant) avant de venir vous inscrire afin d'éviter de manquer un cours.

<https://ade-uga-ro->

[vs.grenet.fr/direct/index.jsp?data=689da03d73a4176792a5b9b9304f6fec3342c6d4bc8bbe353fabb08f82309692a24e3f794206466d4ae293da832f2801c3a6380a99af997f528f39d1f09e22cd3e0acfc99fdc07b6cd48c20c34df14e29d5db6b524916adc95d17a120e7525f570fbf1716e6ce306a630729487f16eccdf8be692d4c563f04408a33c254f5e5881e075e6e5a1482301e0dfa2207516,1](https://ade-uga-ro-vs.grenet.fr/direct/index.jsp?data=689da03d73a4176792a5b9b9304f6fec3342c6d4bc8bbe353fabb08f82309692a24e3f794206466d4ae293da832f2801c3a6380a99af997f528f39d1f09e22cd3e0acfc99fdc07b6cd48c20c34df14e29d5db6b524916adc95d17a120e7525f570fbf1716e6ce306a630729487f16eccdf8be692d4c563f04408a33c254f5e5881e075e6e5a1482301e0dfa2207516,1)

Concernant la réunion de rentrée

Elle est obligatoire et aura lieu en présentiel le **lundi 31 août 2026 à 10h00** dans l'amphithéâtre Boucherle (secteur santé, domaine de la merci, 38700 La Tronche).

Les réunions de rentrée spécifiques à chaque parcours auront lieu le **lundi 31 août 2026 après-midi**, sauf exception, vous aurez des informations à ce sujet la semaine du 24 août.

Pour information :

- Si des changements devaient avoir lieu pour l'organisation des réunions de rentrée, vous serez informé.e par mail la semaine du 24 août (date de réouverture de la scolarité).
- L'information sera également renseignée sur votre intranet Leo.

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

L'UGA s'attache à offrir aux personnes en situation de handicap des conditions d'accueil et d'accompagnement adaptées à leurs besoins et à leurs projets.

Vous trouverez toutes les informations ici : <https://etudiant.univ-grenoble-alpes.fr/votre-situation/etudiant-en-situation-de-handicap/etudiant-en-situation-de-handicap-1397164.kjsp>

TOEIC

Un examen Toeic à titre gratuit (**possible une seule fois dans votre cursus universitaire à l'UGA**) est proposé aux étudiants de master 2. Celui-ci aura lieu le jeudi 03/09 matin sur le site santé.

Si vous souhaitez vous inscrire, vous pourrez le faire auprès de la scolarité en envoyant un mail à scolaritemasteris@univ-grenoble-alpes.fr **à compter du 06/07 et jusqu'au 01 septembre 2026 inclus**
Les premiers inscrits seront les premiers servis !

Le nombre de places sera **limité à 80 étudiants** pour cette première session, sachant **qu'une 2ème séance aura lieu le 14 octobre** pour ceux qui ne se seront pas déjà présentés avec une date limite d'inscription le 17 septembre inclus.

Lors de votre inscription, merci de signaler si vous êtes boursier ou non.

Si vous avez déjà bénéficié de la gratuité et que vous souhaitez repasser l'examen, il faudra venir payer l'inscription par chèque à la scolarité masters (tarif à confirmer).

3 cours de préparation (pour les étudiants de niveau faible à moyen) seront proposés aux volontaires le lundi 31/08, le mardi 01/09 et le mercredi 02/09 de 12h à 14h. **Des ouvrages sont disponibles à la bibliothèque* pour s'entraîner.**

Pour participer au Toeic, il faut que **votre carte d'identité ou passeport soit valide** le jour de l'examen (à vérifier) sinon, vous ne pourrez le passer. Il vous faudra aussi vous munir de **3 crayons à papier HB et d'une gomme (les taille crayons ne sont pas autorisés).**

Lors de cette première session d'examen, **si vous obtenez un score supérieur ou égal au niveau C1, vous pourrez être dispensés d'anglais et choisir une autre UE.**

Mais cela devra être fait le jour où vous recevrez vos résultats donc merci **d'anticiper cette éventualité et d'avoir fait votre choix en amont.**

*BU médecine Pharmacie :

Ouverte du 24/06 au 26/07 : horaires 8h-17h du lundi au vendredi

Fermeture d'été : du 27/07 au 18/08

Ouverte du 19/08 au 30/08 : horaires 8h-17h du lundi au vendredi

Nous restons à votre disposition pour toute question.

Pour information, **le secrétariat sera fermé du jeudi 23 juillet (au soir) au vendredi 21 août inclus.**

Le secrétariat du Master